Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 10-12 (1960-1963)

Heft: 45

Artikel: Sceaux de Commagène

Autor: Schwartz, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170672

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JACQUES SCHWARTZ

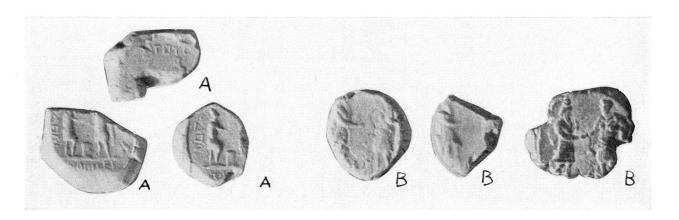
SCEAUX DE COMMAGÈNE



Mr. H. Seyrig ¹, après le P. Ronzevalle ², a publié, en 1940, deux types d'empreintes sur argile, dont chacun lui était connu par trois exemplaires mutilés ³, puis, en 1950 ⁴, un exemplaire intact de l'un des types (= A), celui qui porte Δ 0 λ 1 χ 1 α 1 ω 1 ω 2 ω 5. Le dieu de Doliché, à gauche, y serre la main d'un empereur romain par-dessus un autel.

Ce Zeus local, barbu, porte un bonnet conique et une robe qui lui va jusqu'aux genoux. Entièrement de profil, le bras droit tendu, il serre la main droite de son vis-à-vis. Son bras gauche reste invisible mais au-dessous de l'avant-bras droit il y a peut-être une boule qui serait le pommeau d'une épée. Le dieu est encore en train de marcher et son genou droit esquisse une révérence. L'empereur, également de profil, est bien campé sur ses jambes, le buste légèrement en retrait. Son bras droit est plus incliné que celui du dieu et un sceptre s'appuie sur la saignée du bras gauche, lui-même assez en retrait par rapport au corps; un pan du paludamentum tombe de l'avant-bras gauche. Il est évident que, dans cette scène, le dieu est demandeur.

Les six empreintes fragmentaires parurent sur le marché d'Alep en 1922 5 et j'ai pu acheter en août 1959 à Izmir un quatrième exemplaire, presque complet, du second type $(\equiv B)$, anépigraphe.



- ¹ Mélanges de l'Université Saint Joseph XXIII, 1940, p. 87 sq ; cf. pl. V, nº 7.
- ² Ibid., p. 70-2 et pl. IV, nos 1 à 4 et 19.
- ³ Ces six empreintes sont désormais au Cabinet des Médailles, à Paris, où elles portent les nos d'inventaire Y 21166, 21158, 21168, 21175 (= pl. IV nos 1 à 4), 21167 (= pl. IV no 19) et 21110 (= pl. V no 7). Cf. aussi P. Merlat, Répertoire des inscriptions et monuments du culte de Jupiter Dolichenus, p. 381–2.
 - 4 Syria 1950, p. 49-50; cf. fig. 2.
 - ⁵ Cf. S. Ronzevalle, o. c., p. 70.

Le dieu y a la barbe en pointe et porte un couvre-chef compliqué, que l'on peut décrire comme un grand bonnet que surmonteraient trois hauteurs de turban. Sa robe, qui va jusqu'aux genoux, est bordée à sa partie inférieure et forme une pointe vers l'arrière. Présenté de trois-quarts, le bras droit vers l'avant, il serre la main droite de son vis-à-vis. Le bras gauche est invisible, mais au-dessus de l'avant-bras droit, on distingue peut-être un foudre, à moins que ce ne soit plutôt le pommeau de l'épée dont la pointe passe derrière les reins ⁶. Le personnage, qui n'est pas flatté avec son gros dos, est bien campé sur ses jambes. Devant lui, l'empereur a le visage de profil, alors que le corps est presque vu de face. Sa main gauche est à la hauteur du cœur en signe de respect. Les détails de la cuirasse sont très nets et un pan du paludamentum retombe depuis l'avant-bras gauche. Le dieu est visiblement en position de supériorité et le cachet B devait exprimer, avec une optique différente, le même événement que A ⁷.

Le cachet A devait avoir à peu près 22 mm de hauteur et 20 de largeur ; le cachet B, plus circulaire, avait la même dimension 8. En A, les personnages n'ont guère que les trois quarts de la hauteur de leurs homologues en B, à cause de l'inscription. Le style de B est nettement supérieur à celui de A qui devait être refait, tous les ans, par quelque artiste local, ce qui explique son caractère plutôt grêle et flou. Vu la médiocrité du monnayage local de Doliché et malgré l'existence d'un monnayage de Commagène (frappé à Samosate ?) au lendemain de l'annexion romaine 9, les sceaux A (primitif) et B ont dû être gravés par un artiste attaché à la Monnaie d'Antioche.

Dans ces sceaux, le dieu local n'est pas encore devenu Jupiter Dolichenus ¹⁰ et Vespasien donne pratiquement un *terminus ante quem*. En fait, un fort grossissement de la tête de l'empereur en *B* permet de retrouver le masque énergique de Vespasien, qui figure d'ailleurs sur une empreinte publiée par Mr. H. Seyrig ¹¹.

Les stèles du Nimroud Dagh montrent Antiochus Ier de Commagène serrant la main à divers dieux (en signe d'«investiture»); celle qui le représente avec Héraclès, p. ex., maintient les visages de profil alors qu'il y a «chez ces personnages une tendance marquée à se tourner vers le spectateur » 12, comme en B. Sur ce sceau, le dieu occupe la place qui est celui du roi de Commagène au Nimroud Dagh, mais ce renversement n'exclut pas l'hypothèse selon laquelle le graveur aurait voulu suggérer une investiture impliquant que Vespasien a succédé régulièrement à Antiochus IV en Commagène 13.

Le thème du serrement de mains, symbole de concorde et de confiance, n'apparaît pratiquement dans le monnayage impérial que lors des troubles qui suivirent la mort de Néron ¹⁴: on voit en 68-69 p. C. soit deux mains qui se tiennent ¹⁵ soit deux personnes qui se serrent la main ¹⁶. Vers 72 p. C., le monnayage de la Commagène frappera une

- ⁶ L'exemplaire d'Izmir n'est pas très net pour ce détail ; le pommeau est plus probable, d'après la pl. IV nº 3 du P. Ronzevalle.
- 7 Le couvre-chef du dieu et la main sur le cœur n'ont pas de parallèle à ma connaissance. Le modèle de A n'avait pas l'inscription qui a fait disparaître la pointe de l'épée du dieu.
- ⁸ Les photographies de la pl. IV du P. Ronzevalle sont à des échelles variables. L'exemplaire d'Izmir montre que le cachet était placé directement sur le papyrus (cf. H. Seyrig, o. c., p. 99); la partie inférieure de la robe du dieu est d'une teinte nettement plus foncée que le reste, ce qui est dû à l'incendie des archives où était le document (cf. H. Seyrig, o. c., p. 103).
 - ⁹ Cf. Mattingly, R. I. C. II, p. 4.
 - 10 Cf. P. Merlat, o. c., notamment p. 4 sq. et p. 379 sq.
 - ¹¹ O. c., p. 88, no 10; cf. pl. V.
- ¹² D. Schlumberger, dans Syria 1960, p. 277–8. Cf. Humann et Puchstein, Reisen in Kleinasien, pl. XXXIX, et p. 368 (fig. 52).
 - ¹³ En 72 p. C. (cf. Fl. Josèphe, De b. j., VII, 7, 1-3).
 - ¹⁴ Seule exception: Mattingly, Claude 38 sq., où l'empereur serre la main d'un soldat.
 - 15 Mattingly, t. I, p. 190; p. 225 et 230 (Vitellius).
- ¹⁶ Mattingly, t. I, p. 200, 208, 211 (Galba) avec deux soldats; p. 228 (Vitellius) avec l'empereur et Roma.

monnaie avec deux mains qui se tiennent et la légende \(\Pi\)\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\)!\(\Sigma\) anain du dieu Mars \(^{18}\) et Hadrien celle de Roma \(^{19}\), mais ces empereurs sont en civil et, à partir d'Hadrien, les scènes analogues sur monnaies ne concernent plus que des civils.

Ces constatations ne peuvent que renforcer la date proposée pour A et B. De plus, une monnaie de Titus ²⁰ montre Titus et Domitien se serrant la main sous la surveillance de la Pietas, et Domitien, à gauche, pliant légèrement le genou comme le dieu de Doliché en A, tandis qu'une monnaie de Domitien ²¹ montre ce dernier dans une attitude très proche de celle de Vespasien en A ²².

D'autre part, une monnaie frappée à Antioche en 72 p. C., montre l'empereur serrant la main d'une femme agenouillée qui porte une couronne tourelée, avec PAX AVGVSTI ²³. Dans le monnayage local, Samosate, capitale de la Commagène, est représentée par sa Tyché et la monnaie qui vient d'être décrite pourrait correspondre à l'annexion de la Commagène. Si la prise de Samosate a été commémorée par une monnaie officielle, on ne saurait s'étonner que la soumission de Doliché, l'une des quatre cités principales de la Commagène, ait été rappelée sur les sceaux publics de la ville.

L'an 4 peut correspondre soit à l'annexion, soit au début du règne de Vespasien ²⁵ (ce qui daterait le sceau pratiquement du lendemain de l'annexion), soit à une nouvelle fondation de Doliché par l'un des Flaviens ²⁶. Il n'est d'ailleurs pas sûr que les trois empreintes mutilées de A soient aussi de l'an 4.

Des deux cachets publiés, l'un (B) est plus aimable pour Doliché et son caractère plus local apparaît dans la manière même dont le sujet est traité. Le type A aurait-il alors été imposé par l'autorité impériale ? Ou bien les deux types se sont-ils succédé dans le temps, pour adoucir l'amertume de l'annexion (ordre A–B) ou pour mieux faire sentir l'autorité romaine après des débuts modérés (ordre B–A) ? Il faudrait connaître mieux les circonstances de l'annexion pour répondre à ces questions 27 .

- ¹⁷ BMC, Galatia, Cappadocia and Syria, p. 104 sq.
- 18 BMC, Nerva 61; pl. 2, 16.
- 19 BMC, Hadrien 581; pl. 58, 16.
- ²⁰ BMC, Titus 177 (pl. 49, 2) = Mattingly, Titus 96 (pl. IV, 58).
- ²¹ BMC, Domitien 299 et 337 (pl. 71, 3 et 73, 1) = Mattingly, Domitien 258 et 285 (pl. VI. 95).
- ²² L'autel paraît dans Mattingly, Domitien 260 et 288 B (pl. VI, 93) où Domitien serre la main d'un général.
- ²³ Mattingly, Vespasien 356 (pl. II, 27) = BMC, Vespasien 504 (pl. 18, 18). Un siècle après, exactement, une monnaie analogue de Marc-Aurèle (BMC, Marc-Aurèle 1449 sq, pl. 83, 2 = Mattingly, M. A. 1077, pl. XII, 245) a pour légende : RESTITVTORI ITALIAE ; cette légende reprend un thème familier à Hadrien (Mattingly t. II, Hadrien 596 et pp. 463–467) mais le motif rappelle d'autant plus la frappe faite sous Vespasien (et connue par un seul exemplaire médiocre, où l'empereur est vu de profil) que Marc-Aurèle a une attitude comparable à celle de Vespasien dans le cachet A.
 - ²⁴ BMC, Galatia etc. ..., p. 116 sq.
 - ²⁵ Cf. le cas des plombs municipaux de Laodicée (H. Seyrig, dans Syria 1950, p. 31).
 - ²⁶ Cf. le cas de Balanée sous Claude (ibid. p. 24).
- ²⁷ Pour l'incendie des archives de Doliché, il n'est pas indispensable de songer à des troubles politiques ou des tremblements de terre. J'ai vu, chez le même marchand d'Izmir, dix autres empreintes de forme ovale (12 mm de haut et 8 mm de large) de la même teinte brune que le cachet public, à l'exception de deux qui étaient presque noirs. Les trous pour le fil ou la fibre de papyrus étaient parfois encore visibles et il n'est peut-être pas inutile de les décrire rapidement :
 - 1) Soldat casqué, debout et regardant à dr. tenant une statuette (non ailée) de la m. dr. ; son bouclier, tenu du bras g., est dans son dos.
 - 2 et 3) croissant de lune (au dernier quart) entouré de quatre étoiles à huit branches (dans les quatre directions cardinales).
 - 4 et 5) Buste de femme regardant à dr. (tête, respectivement, voilée et non-voilée); ces bustes se ressemblent sans être identiques.

Flavius Josèphe (l. l.), qui donne le seul témoignage utilisable ²⁸, mentionnant la présence des rois de Chalcis et d'Emèse, aux côtés de Caesennius Paetus, lors de l'invasion de la Commagène, permet de croire que les troupes romaines et alliées passèrent par Doliché avant d'arriver près de Samosate où eut lieu la seule bataille de l'expédition. Il se peut que les prêtres de Doliché aient joué un rôle dans la reddition, sans coup férir, de leur ville, mais il n'est pas possible d'en dire plus.

6) Buste court d'homme barbu, regardant à dr., chevelure radiée (?); quelque chose vers le sommet du crâne (?).

7) Personnage assis, regardant à dr., où se trouve une colonne surmontée d'une statuette (laquelle tendait peut-être le bras gauche); entre l'homme et la colonne, un objet (trépied?).

8) Guerrier (ou Roma) debout, regardant à g. Derrière lui, sans doute un autre personnage masculin. Incomplet.

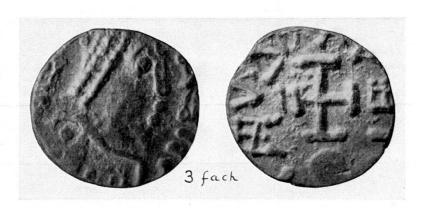
9) Allégorie debout, demi-nue (?), regardant à g., tendant quelque chose du bras dr. et tenant dans le bras g. (en retrait) une corne d'abondance.

10) Buste d'homme (peut-être barbu) à droite, sur un aigle aux ailes déployées. Les nos 5, 6, 9 pourraient correspondre aux nos 18, 8 et 10 de la pl. IV du P. Ronzevalle; les nos 4, 5 et 10 semblent difficilement antérieurs du 2ème s. p. C.

²⁸ Malgré certains essais (cf. F. Schulthess, dans ZDMG 51, 1897, p. 376 sq), les indications qui se trouvent dans la fameuse lettre de Mara bar Sarapion ne sont pas utilisables pour notre propos.

FRIEDRICH WIELANDT

EIN UNBEKANNTER MEROWINGERTRIENS AUS NAMUR



In Heddesheim, einem schon im Lorscher Kodex um 1080 erwähnten, aber auch durch römische und fränkische Funde als alte Siedlung bekannten Dorfe in der Nähe Mannheims, wurde im Juli 1957 beim Ausheben einer Baugrube in der Beethovenstraße der fränkische Reihengräberfriedhof angeschnitten. Einige Gräber wurden vom Bagger zerstört. In der Baugrube Lgb. Nr. 378/I konnten jedoch acht Gräber durch den Kreispfleger F. Gember und den technischen Sekretär des Reißmuseums Mannheim, Fritz Rupp, ordnungsgemäß untersucht werden. In dem west-östlich orientierten Grab Nr. 6, einem Frauengrab, wurde in 1,25 m Tiefe außer einigen bescheidenen Beigaben eine Goldmünze gefunden, die ihrer Lage nach im Munde der Toten gelegen sein dürfte. Von den übrigen Beigaben — 1 doppelreihiger Knochenkamm, 2 eiserne Nadeln, 1 eisernes Messer, 1 eiserne Schnalle, 1 kleine Bronzehülse usw. (Perlen) sowie eine doppelkonische Röhrenausgußkanne mit Rädchenverzierung — kommt nur der letzteren eine für die Chronologie des Grabes richtungweisende Bedeutung bei: sie weist in das 2. Drittel des 7. Jahrhunderts.